



Création d'emplois et développement économique local 2020 donne une vue d'ensemble sur les premiers effets du COVID-19 sur différents marchés du travail locaux. Le rapport examine également des tendances observées sur les marchés du travail avant la pandémie et comment le COVID-19 pourrait accélérer ou ralentir d'autres grandes tendances du monde du travail, comme la digitalisation, l'automatisation et la polarisation de l'emploi. En conclusion, le rapport met en exergue les actions menées à l'échelle des territoires dans la relance économique. Le rapport complet est accessible [ici](#).

France¹

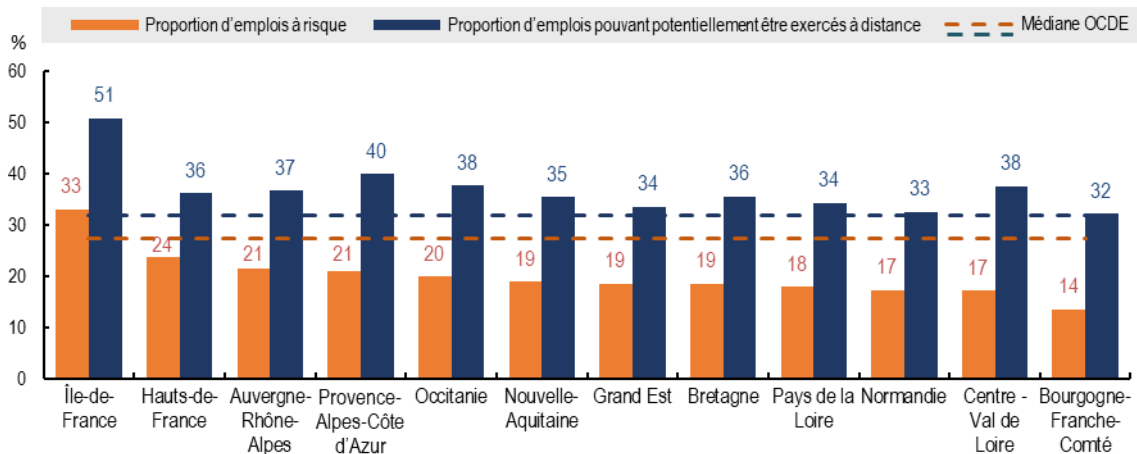
La proportion d'emplois dans les secteurs les plus touchés par le COVID-19 est en-dessous de la médiane régionale de l'OCDE dans toutes les régions de France, hormis l'Île-de-France. La part d'emplois à risque varie de 14% en Bourgogne-Franche-Comté à 33% en Île-de-France.

En France, presque toutes les régions avaient un taux de chômage plus élevé en 2018 par rapport à 2008. L'écart entre régions a eu tendance à augmenter pendant cette période.

Chaque région a vu la part de l'emploi moyennement qualifié diminuer entre 2000 et 2018. Le Grand Est et les Hauts-de-France ont enregistré une baisse de plus de 200 000 emplois moyennement qualifiés dans cette décennie.

Les premiers effets du COVID-19 sur les marchés du travail locaux

La proportion d'emplois dans les secteurs les plus impactés par le COVID-19 et le potentiel de télétravail au niveau régional



Note: La proportion d'emplois à risque est calculée sur la base de l'emploi dans les secteurs le plus impactés par les mesures de confinement, tels que les secteurs impliquant des déplacements et le contact entre les consommateurs et les fournisseurs des services. La composition par secteur d'activité est basée sur les données de 2017 ou de l'année la plus récente disponible. Le calcul du potentiel de télétravail est basé sur le type de tâches accomplies dans chaque profession et sur la part de l'emploi dans ces professions sur les marchés du travail locaux. Cependant, ces chiffres ne tiennent pas en compte l'écart entre les régions en terme d'accès aux infrastructures informatiques, qui pourrait réduire ultérieurement le potentiel de télétravail. L'annexe A.1 de ce rapport présente plus d'informations concernant le calcul de ces indicateurs.

Source : OCDE (2020), « Marché du travail régional », Statistiques régionales de l'OCDE (base de données), <https://doi.org/10.1787/41a9c203-fr> et OCDE (2020), OECD Regions and Cities at a Glance 2020, <https://doi.org/10.1787/959d5ba0-en>.

Ce document, ainsi que les données et cartes qu'il peut comprendre, sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

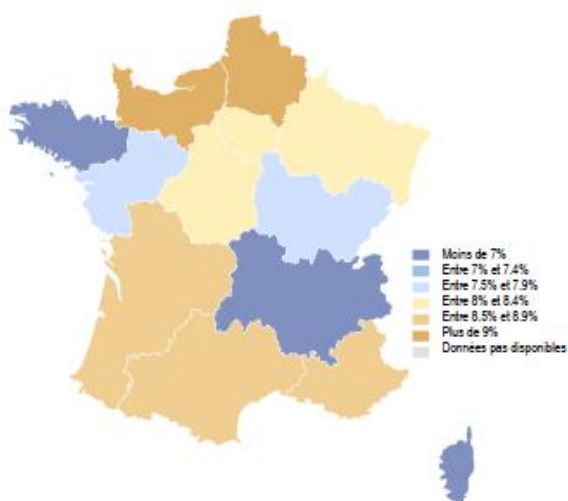
Mis à jour le 20 novembre 2020

Le COVID-19 a exercé une pression inédite sur les marchés du travail et les économies locales. La part d'emplois dans les secteurs les plus à risque des mesures de confinement (ex. hôtellerie et restauration ou commerce de gros et de détail) varie de moins de 15% à plus de 35% dans l'ensemble des régions de l'OCDE. En France, les écarts entre régions sont relativement importants : la part d'emplois dans les secteurs les plus à risque varie de 14% en Bourgogne-Franche Comté à 33% en Île-de-France. Toutes régions hormis l'Île-de-France ont une part d'emplois à risque inférieur à la région médiane de l'OCDE.

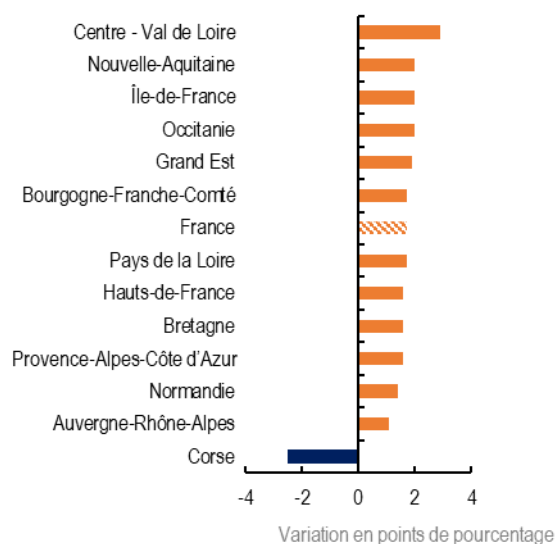
Bien que les mesures de confinement aient restreint l'activité économique dans certains secteurs, l'expansion du télétravail a aidé à protéger certains emplois. En France, la part d'emplois pouvant être exercés à distance est égale ou supérieure à la médiane de l'OCDE. Néanmoins, des différences existent entre les régions. La capacité d'une région à s'adapter au télétravail varie d'environ 19 points de pourcentage entre régions : de 32% en Bourgogne-Franche-Comté à 51% en Île-de-France.

L'état du marché du travail avant le COVID-19

Taux de chômage, 2019



Variation du taux de chômage, 2008-2018

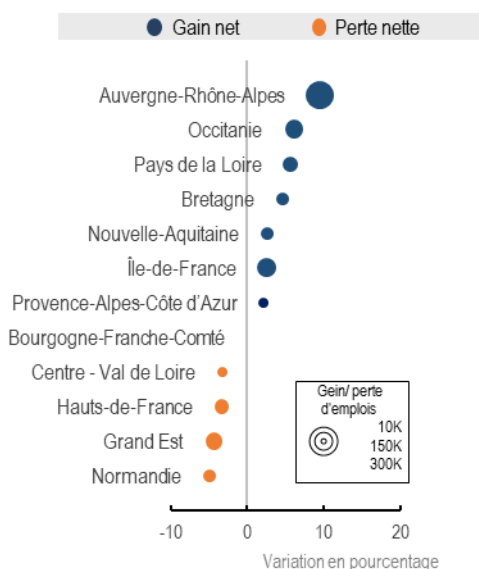


Note: Le taux de chômage est mesuré en nombre de personnes au chômage en pourcentage de la population active âgée de 15 à 64 ans.

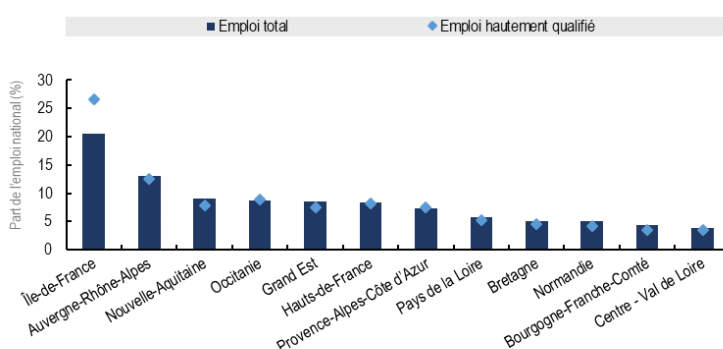
Source : OCDE (2020), « Marché du travail régional », *Statistiques régionales de l'OCDE (base de données)*, <https://doi.org/10.1787/41a9c203-fr>.

En 2019, avant la pandémie de COVID-19, le taux de chômage en France était plus élevé que la moyenne de l'OCDE. Les taux régionaux variaient de 6,4% en Corse à 10,5% dans les Hauts-de-France. Presque toutes les régions avaient des taux de chômage plus élevés en 2018 qu'en 2008. Les écarts entre régions se sont également creusés pendant cette période. Ceci à cause d'une hausse de chômage plus importante dans les régions dans lesquelles le chômage était déjà relativement élevé.

Variation du nombre d'emplois, 2008-2018



Emploi par région et niveau de compétences, 2018

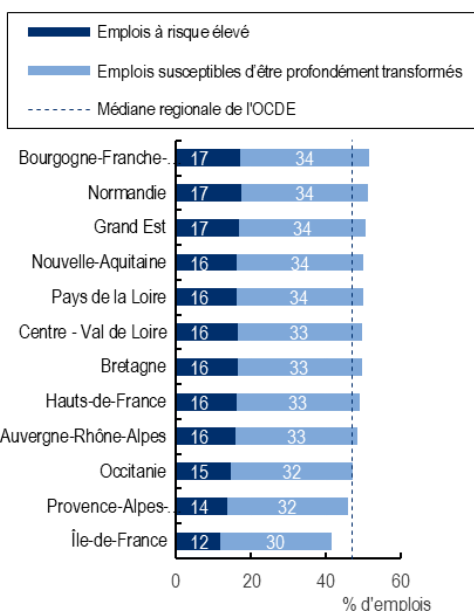


Source : OCDE (2020), « Marché du travail régional », *Statistiques régionales de l'OCDE (base de données)*, <https://doi.org/10.1787/41a9c203-fr> et Enquête européenne sur les forces de travail (EFT-UE)

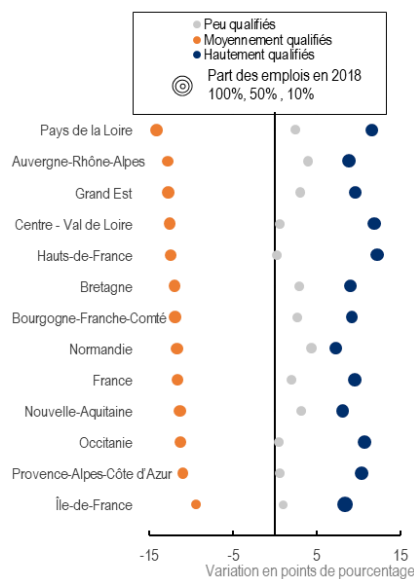
Entre 2008 et 2018, le nombre d'emplois a augmenté dans plus de la moitié des régions. La région Auvergne-Rhône-Alpes représente près de 60% de cette hausse. En 2018, cette région représentait 13% de l'emploi total et de l'emploi hautement qualifié en France. L'Île-de-France, elle, comptabilisait 21% de l'emploi total, et plus d'un quart de l'emploi hautement qualifié. Prenant une période plus longue, de 2000 à 2018, la concentration géographique des emplois (mesurée par le nombre de personnes actives occupées) a diminué, tout particulièrement pour les emplois hautement qualifiés.

Les tendances du marché du travail à l'échelle locale

Pourcentage d'emplois exposés au risque d'automatisation (%), 2018



Polarisation de l'emploi, 2000-2018



4 |

Note: Dans le Panel A les emplois à risque élevé d'automatisation ont une probabilité d'automatisation d'au moins 70 % et les emplois susceptibles d'être profondément transformés ont une probabilité qui varie entre 50% et 70%.

Dans le Panel B, les professions hautement qualifiées incluent les groupes 1,2 et 3 de la classification CITP-88. Cela correspond aux dirigeants et cadres supérieurs d'entreprise (groupe 1), aux professions intellectuelles et scientifiques (groupe 2) et aux professions intermédiaires (groupe 3). Les professions moyennement qualifiées incluent les groupes 4,6, 7 et 8 de la classification CITP-88. Cela correspond aux employés de type administrative (groupe 4), aux agriculteurs et ouvriers qualifiés (groupe 6), aux artisans et ouvriers des métiers de type artisanal (groupe 7) et aux conducteurs d'installations et de machines et ouvriers de l'assemblage (groupe 8). Les professions peu qualifiées incluent les groupes 5 et 9 de la classification CITP-88. Cela correspond aux personnel des services et vendeurs de magasin et de marché (groupe 5) et aux ouvriers et employés non qualifiés (groupe 9).

Source: Calculs de l'OCDE basés sur les données du Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes (PIAAC) 2012 et de l'Enquête européenne sur les forces de travail (EFT-UE); Nedelkoska L. and G. Quintini (2018), "Automation, skills use and training", <https://doi.org/10.1787/2e2f4eea-en>; et OECD (2019), Perspectives de l'emploi de l'OCDE 2019: L'avenir du travail, <https://doi.org/10.1787/b7e9e205-fr>.

Il est probable que le COVID-19 accélère l'automatisation de l'emploi, mettant une pression sur le marché du travail. Une part importante des emplois est susceptible d'être concernée par l'automatisation. En France, la majorité des régions font face à un risque d'automatisation de l'emploi plus élevé que la médiane de l'OCDE. La proportion de l'emploi à risque varie de 41% en Île-de-France à 52% Bourgogne-Franche-Comté.

Entre 2000 et 2018 la proportion des emplois moyennement qualifiés a diminué dans toutes les régions de France, ce qui s'inscrit dans les grandes évolutions constatées au sein des pays de l'OCDE. La proportion des emplois moyennement qualifiés a diminué de 12 points de pourcentage ou plus dans les Hauts-de-France, dans le Centre - Val de Loire, dans le Grand Est, en Auvergne-Rhône-Alpes et dans le Pays de la Loire. Dans le Grand Est et les Hauts-de-France, ce phénomène représente une perte nette de plus de 200 000 emplois moyennement qualifiés dans chaque région. Dans toutes les régions la part des emplois moyennement qualifiés s'est vue remplacée par des emplois hautement qualifiés, et dans une moindre mesure par des emplois peu qualifiés.

Notes

¹ Les données sont présentées à l'échelle territoriale TL2 qui correspond généralement à la première échelle administrative infranationale. Veuillez-vous référer au guide de lecture de l'intégralité du rapport pour toutes précisions méthodologiques. Les données pour les départements et régions d'outre-mer ne sont pas comprises dans cette note à cause de la disponibilité et la fiabilité de certaines données. La Corse a également été exclue de certaines analyses pour les mêmes raisons.